



EDF - OBLIGATIONS D' ACHAT
Agence Multi-Filière Sud Ouest
93736 BOBINY CEDEX 9

FACTURE de production d'énergie N° 2025 20

Contrat : BOA0023252

Commande: BOA0023252_072025

PERIODE : 01/07/25 au 31/07/25

Calcul du montant de la Facture :

Valeur du kWh	Date d'effet du contrat	Indexation L	Valeur indexée
T	16,500 c€ HT	1,15362	19,035 c€ HT
Pr	3,920 c€ HT	1,15362	4,522 c€ HT

PRODUCTION	T	Pr	TOTAL HT
151 822 kWh	28 899,32 €	6 865,39 €	35 764,71 €

TOTAL HT 35 764,71 €

TVA due par l'acquéreur, article 283 § 2 quinquies du CGI
N° TVA intracommunautaire EDF: FR03 552 081 317

Conditions de règlement et pénalités applicables: suivant article IX-Paiements,
des conditions générales du contrat d'achat en cours entre les deux parties

Date d'échéance: **31-août-25**

Conditions d'escompte: escompte néant
Taux de pénalités de retard: une fois et demi le taux légal en vigueur

Conformément à l'article L441-6 du code du commerce, une
indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les
frais de recouvrement, pour tout paiement intervenant après la
date de paiement figurant sur la facture,

Merci d'établir votre règlement par virement bancaire sur le compte de l'EURL Le Garrit Energie Environnement

IBAN: FR7613135000800800104550530